

2014



Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Présenté à la séance ordinaire du conseil du 1^{er} septembre 2015

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal 



Mot du maire	3
Principales réalisations en 2014	4
Résultats financiers 2014	6
Programme triennal d'immobilisations 2014	7
Salaire des élus	7
Indications préliminaires 2015	7
Orientations budgétaires 2016	8
Liste des contrats de 25 000 \$ et plus	8

Mot du maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Il me fait plaisir, au nom de mes collègues du conseil, de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Ce rapport fait état du bilan financier et de nos principales réalisations pour l'année 2014, des dispositions budgétaires pour l'exercice en cours ainsi que des orientations budgétaires pour l'année 2016.

Nous sommes particulièrement fiers de présenter nos principales réalisations pour l'année 2014 puisqu'elles ont contribué à améliorer la qualité de nos services et à offrir à nos familles et citoyens un cadre de vie plus sécuritaire et mieux adapté à leurs besoins, et ce, en lien avec notre souci de mettre en place des actions résolument tournées vers une approche de développement durable.

Un investissement de plus d'un million de dollars a été affecté dans l'amélioration des parcs et des espaces verts, notamment les parcs Sainte-Yvette et De Normandie qui ont connu des réaménagements majeurs.

Les rues et les infrastructures ont été améliorées grâce à un montant de plus 5,5 M\$ consenti à la réfection de chaussées, de trottoirs et d'aqueducs. En lien avec notre volonté d'agir dans une perspective de développement durable, le projet-pilote de collecte des résidus alimentaires s'est poursuivi dans les districts de Villeray et de François-Perrault et quatre bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées à la Maison du citoyen, au centre sportif Jean-Rougeau ainsi qu'à l'aréna Howie-Morenz.

En 2014, l'effervescence économique et résidentielle ne se dément pas. Une somme de 186,5 M\$ a été investie pour la réalisation de travaux de rénovation ou de construction résidentielle, commerciale et industrielle. Cela représente une hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. L'émission des permis et des certificats a généré des recettes de l'ordre de 1,67 M\$. Sur le territoire de l'arrondissement, 392 nouveaux logements et 500 000 pieds carrés d'espaces à bureaux se sont ajoutés. En matière de logement, de construction, de zonage et de propreté sur le domaine public, près de 12 000 inspections ont été effectuées.

Dans le domaine des sports et des loisirs, plus de 3 M\$ ont été consacrés à la réfection et à la mise aux normes de la piscine Patro Le Prévost ainsi qu'à la réfection des bassins des piscines extérieures François-Perrault et Sainte-Lucie. Un même montant a été attribué à la programmation d'activités offerte en régie et par les organismes partenaires reconnus. Du côté de la culture, c'est plus de 4,3 M\$ qui ont été consacrés à la réalisation de l'offre de services des trois bibliothèques, de la maison de la culture et du programme Hors les murs. Nous sommes particulièrement fiers de la mise en place de services adaptés à la clientèle des personnes sourdes et malentendantes à la bibliothèque Le Prévost. Pour sa part, le soutien au développement social s'est traduit par l'octroi de 194 000\$ au programme Tandem, de 170 000\$ pour l'aménagement d'une cuisine collective dans Parc-Extension, de 780 000\$ pour la réalisation de 32 projets voués notamment à la sécurité alimentaire, à l'animation du milieu, à des activités sportives pour les jeunes à risque, le travail de rue et la médiation sociale.

J'aimerais conclure en remerciant mes collègues du conseil, de même que l'ensemble du personnel de l'arrondissement pour leur ardeur et leur engagement à toujours vouloir offrir le meilleur d'eux-mêmes pour le bénéfice des résidents de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Le maire d'arrondissement,

Anie Samson

2014 Principales réalisations

AMÉLIORATION DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Un montant de 1 M\$ a été investi pour l'amélioration des parcs :



- 575 000\$ pour le réaménagement du parc Sainte-Yvette.
- 428 000\$ pour le réaménagement du parc De Normanville.

ENTRETIEN DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES

Un montant de 5,6 M\$ a été investi conjointement par l'arrondissement et la Ville-centre dans les projets suivants :

- 1,4 M\$ pour la reconstruction de l'aqueduc, de la chaussée et des trottoirs sur l'avenue Bloomfield.
- 1,05 M\$ pour le planage et le revêtement de la chaussée sur le boulevard Saint-Michel, entre les rues Jarry Est et le boulevard Crémazie Est.
- 3,2 M\$ pour la réparation de 9 tronçons de rues effectuée dans le cadre du Programme de réfection routière.

GESTES CONCRETS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 616 000\$ pour l'ajout de 560 nouveaux arbres.
- 170 000\$ pour la poursuite du projet-pilote de collecte de résidus alimentaires dans les districts de Villeray et de François-Perrault.
- 15 000\$ pour le projet C-Vert réalisé en collaboration avec la Tohu.
- 14 000\$ pour l'installation de quatre bornes de recharge pour véhicules électriques fournies gratuitement par Hydro-Québec.



SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

Une somme de 186,5 M\$ a été investie dans l'arrondissement pour la réalisation de travaux de rénovation ou de construction résidentielle, commerciale et industrielle. Cela représente une hausse de 4,4 % par rapport à l'année 2013. Cette vitalité économique a permis la réalisation d'actions et a engendré des impacts budgétaires positifs, notamment :

- 1,67 M\$ de recettes générées par l'émission de 1 632 permis et certificats.
- Ajout de 392 nouveaux logements.
- Ajout de 500 000 pieds carrés d'espaces de bureau et création de plus de 3 500 nouveaux emplois.
- 11 896 inspections effectuées en matière de logement, de construction, de zonage et de propreté sur le domaine public pour assurer une bonne gestion du territoire.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 194 000\$ octroyés au programme Tandem pour diverses interventions de prévention en sécurité urbaine.



- 780 000 \$ pour la réalisation de 32 projets voués, entre autres, à la sécurité alimentaire, l'animation de milieu, des activités sportives pour les jeunes à risque, le travail de rue et la médiation sociale dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale.
- 170 000 \$ pour l'aménagement d'un nouveau local pour Cuisines et vie collectives Saint-Roch.
- 32 000 \$ ont été accordés à deux tables de concertation (Villeray et Saint-Michel) pour soutenir des initiatives de soutien au développement social local.

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

- 2,9 M\$ pour la poursuite des travaux de réfection et de mise aux normes de la piscine Patro Le Prévost.
- 180 000 \$ pour la réfection des bassins des piscines extérieures François-Perrault et Sainte-Lucie.



RÉALISATION DE L'OFFRE EN LOISIRS ET EN SPORTS

- Maintien du soutien financier de 2 M\$ aux organismes partenaires en culture, en sports et en loisirs de l'arrondissement.
- 875 000 \$ ont été attribués aux organismes partenaires dans le cadre de 4 programmes réalisés en partenariat.

- 11 700 \$ pour le maintien du projet Option Sauveteurs pour la formation de sauveteurs et de moniteurs aquatiques.

RÉALISATION DE L'OFFRE CULTURELLE

- 3 395 000 \$ pour l'offre de service des trois bibliothèques.
- 25 000 \$ pour la mise en place de services adaptés à la clientèle des personnes sourdes et malentendantes et l'embauche d'un bibliothécaire sourd à la bibliothèque Le Prévost.
- 50 000 \$ pour la poursuite du projet de promotion de la lecture « Plaisirs de lire dans Saint-Michel » (Vélivre).
- 521 000 \$ pour le maintien de la programmation dans les installations culturelles ainsi que 297 000 \$ pour le programme Hors les murs.
- 50 000 \$ pour l'intégration d'une œuvre d'art à l'architecture de la future maison de la culture dans le cadre d'un concours d'art public.



2014 Résultats financiers

L'enveloppe budgétaire de l'année 2014 de l'arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension s'établissait à **67 696 000 \$**. Le résultat final de l'exercice financier fait état d'un surplus de gestion de **2 510 000 \$**. Ce surplus est principalement dû aux recettes exceptionnelles liées à l'activité économique et à la hausse de la valeur des permis émis.

ÉTATS DES SURPLUS ET RÉSERVES

Surplus		Réserves	
Volet déneigement	478 300 \$	Fonds parcs	301 500 \$
Volet ester en justice	94 700 \$	Fonds stationnement	359 500 \$
Volet santé et sécurité	350 000 \$	Total	661 000 \$
Surplus libre	3 542 600 \$		
Total	4 465 600 \$	GRAND TOTAL	5 126 600 \$

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

	2014			2013
	Budget	Réalisations	Écarts	Réalisations
Revenus				
Arrondissement	5 278	5 661	383	6 116
Dotation corporative	62 418	63 132	714	64 104
	67 696	68 793	1 097	70 220
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	7 537	7 018	519	8 419
Sécurité publique	567	580	(13)	586
Transport	20 721	18 937	1 784	23 365
Hygiène du milieu	10 947	12 764	(1 817)	14 035
Santé et bien-être	155	172	(17)	306
Aménagement, urbanisme et développement	3 433	3 221	212	3 354
Loisirs et culture	24 336	25 007	(671)	21 965
	67 696	67 699	(3)	72 030
Surplus (déficit) d'opérations			1 094	(1 810)
Affectations				
Activités d'immobilisations			(153)	(224)
Surplus affecté			896	712
Réserve financière et fonds réservés			(252)	(66)
Ajustements de fin d'année			925	659
Surplus (déficit) de gestion			<u>2 510</u>	<u>(729)</u>

2014 Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2016 prévoyait un investissement de **18 135 000 \$** distribué comme suit :

2014 6045000 \$

2015 6045000 \$

2016 6045000 \$

En ce qui concerne la programmation de 2014, elle se répartit de la façon suivante :

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

Programme de réfection routière	1 000 000 \$
Parcs et terrains de jeux	2 555 000 \$
Protection des bâtiments	2 140 000 \$
Remplacement de véhicules	350 000 \$
TOTAL	6 045 000 \$

Salaire des élus

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit indiquer les revenus du maire et des conseillers d'arrondissement pour l'année 2014.

La rémunération de base pour le poste de conseiller de la Ville de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est de 52 887 \$ et l'allocation de dépenses est de 15 976 \$. Un montant de 25 855 \$ s'ajoute pour le poste de maire. Ces revenus sont conformes à la loi.

2015 Indications préliminaires

Le budget de dépenses pour l'année 2015 a été fixé à **67 905 200 \$** et celui des revenus locaux à **2 962 000 \$**.

Les principaux projets d'investissement en 2015 sont :

ACTIONS PRÉVUES AU PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 250 000 \$ pour la desserte de la collecte de résidus alimentaires à 14 000 résidences supplémentaires.
- 100 000 \$ pour la poursuite des actions liées au plan municipal de lutte contre l'agrile du frêne.
- 1,086 M\$ pour l'accroissement de l'indice de la canopée par la plantation de 560 arbres additionnels.
- 25 000 \$ pour la réalisation de la consultation publique préalable à l'élaboration du plan local de déplacement.
- 100 000 \$ pour la contribution de l'arrondissement à la réalisation du projet-pilote de rue piétonne partagée sur la rue De Castelnau Est.



- 75 000 \$ en soutien à des initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace public dont le projet de place publique Villeray.

INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 12 M\$ DANS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE DES RÉSIDENTS

Dans les parcs

- 1 475 000 M\$ pour l'aménagement de deux terrains de mini-soccer synthétiques aux parcs René-Goupil et François-Perrault.
- 1,2 M\$ pour le réaménagement du terrain de baseball du parc Villeray.



2015 Indications préliminaires



- 1,1 M\$ pour la réalisation des jeux d'eau au parc Bélair et pour la fin des travaux d'aménagement des parcs Bélair et De Normandie.

Dans les rues

- 6,5 M\$ investis conjointement par l'arrondissement et la Ville-centre dans le Programme de réfection routière (PRR).
- 1 M\$ pour la réalisation de mesures d'apaisement de la circulation et l'ajout de saillies de trottoir dotées d'espaces de verdissement.
- 550 000 \$ pour la réalisation des travaux de reconstruction de trottoirs en régie.

Dans les immeubles

- 750 000 \$ pour l'ajout d'un drain autour de la bibliothèque de Saint-Michel et la Maison du citoyen.

ACTIONS PRÉVUES EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Poursuite des activités du Programme particulier d'urbanisme de la rue Jarry Est adopté par le conseil municipal, notamment en matière de concertation avec les partenaires privés, communautaires et institutionnels en vue de la revitalisation de cette artère.
- Poursuite des efforts en vue du désenclavement de la rue De Castelnau Ouest par l'ouverture d'un nouvel axe de circulation pour piétons et cyclistes afin de la relier à l'avenue Ogilvy.

2016 Orientations budgétaires

Selon les indications connues à ce jour pour le budget de fonctionnement 2016, il y aura une augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'arrondissement de 1 %, soit 590 100 \$.

Quant au Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, il prévoit un investissement total de 20 943 000 \$ réparti sur trois ans comme suit :

2016	6 981 000 \$
2017	6 981 000 \$
2018	6 981 000 \$

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément aux dispositions de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q. c. C-11.4), la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que le conseil d'arrondissement a conclu pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant pour la même période, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$, est disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

